

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier tenue le 16 janvier 2017 à vingt heures au centre municipal conformément aux dispositions du Code municipal et des règlements municipaux applicables.

Sont présents mesdames les conseillères Nicole Sainte-Marie et Joane Gibeau, messieurs les conseillers, Michel Hamelin, Mario Parent et Marc-Antoine Thibault sous la présidence de madame la mairesse Francine Daigle.

Est présent monsieur Michel Morneau, directeur général et secrétaire-trésorier.

Est absent, monsieur le conseiller Sylvain Mallette.

1. Ouverture de la séance

Madame la mairesse Francine Daigle constate le quorum et déclare la séance ouverte à vingt heures.

2. Adoption de l'ordre du jour

17-01-01

Il est proposé par madame la conseillère Joane Gibeau

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'adopter l'ordre du jour suivant avec le point varia ouvert et l'ajout des points en italique:

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbaux - séance extraordinaire et séance ordinaire du 12 décembre 2016
 - 3.1 Suivi du dernier conseil
4. Première période de questions du public (15 minutes)

ORIENTATION ET DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL

5. Règlement numéro 372-17 adoptant les taux des taxes foncières générales et spéciales, les tarifications et différentes modalités - exercice financier 2017
6. Démission – responsable de la bibliothèque
7. Bac dédié – assouplissement temporaire
8. Avis de motion – règlement d'emprunt parapluie
9. Services animaliers – annulation du contrat
10. Fête des bénévoles 2017

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL

11. Adoption des dépenses – décembre 2016
12. Demande d'appui financier
 - .1- Atelier théâtre – école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois
 - .2- Équipe sportive de ballon-panier – école Saint-Urbain
 - .3- Actions Familles
13. Subventions – Aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2016-2017
14. Achat
 - .1 Videotron – caserne
 - .2 Ordinateur - caserne
 - .3 Collecte des ordures aux bâtiments publics municipaux – achat de bacs de déchets
 - .4 Abrasif
15. Subvention et reconduction de services
 - .1- Bibliothèque
 - .2- comité culturel
 - .3- comité des Loisirs
 - .4- comité Embellissement
 - .5 Abonnements et cotisations 2017
 - .6 Entente – Unité Communautaire d'Urgence 2017
 - .7 Infosuroît
 - .8 Dossards
 - .9 Appareils respiratoires
 - .10 Ram - cylindre hydraulique pour désincarcération
 - .11 Bottes
 - .12 Lance perforatrice
 - .13 Cagoule
16. Remboursement 2016 pour les loisirs et les sports – hors municipalité
17. Dispense – bruit nocturne – Carnaval
18. Paiement du solde des vacances 2016 – Michel Morneau
19. *OMH – budget 2017*

DOSSIERS D'INFORMATION

20. Rapport des comités
 - .1 Culture
 - .2 Bibliothèque
 - .3 Embellissement

- .4 Environnement
- .5 Loisirs
- .6 Vie communautaire et sociale
- .7 Voirie
- .8 OMH
- .9 Sécurité civile
- .10 Sécurité incendie
- 21. Correspondance au conseil
 - .1 suivi de la résolution - programme de crédit de taxes foncières agricole (PCTFA)
 - .2 autres correspondances
- 22. Vandalisme et vols – temps des fêtes
- 23. Dépôt des rapports internes
 - .1 Statistiques des permis et des certificats – mois de décembre 2016
- 24. Varia
 - .1 Biom – rencontre
 - .2 Maire d'un jour
- 25. Deuxième période de questions du public (15 minutes)
- 26. Levée de la séance

ADOPTÉ

3. Procès-verbaux - séance extraordinaire et séance ordinaire du 12 décembre 2016

17-01-02

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Sainte-Marie

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2016 tel que déposé.

ADOPTÉ

17-01-03

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Sainte-Marie

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2016 tel que déposé.

ADOPTÉ

3.1 Suivi du dernier conseil

Monsieur le directeur général Michel Morneau fait part aux élus du suivi du dernier conseil notamment pour le déneigement des chemins, des routes et des terrains municipaux auprès de nos fournisseurs.

4. Première période de questions du public

Un citoyen demande pourquoi les bacs de poubelle brisés ne sont pas remplacés. Monsieur le directeur général Michel Morneau explique que le fournisseur tarde à remplacer pour des raisons notamment de conformité. La municipalité verra à prendre des mesures auprès de cet entrepreneur afin de fournir les bacs à déchets. Un citoyen demande un suivi du dossier d'enlèvement des branches et arbres créant des obstructions du grand cours d'eau Saint-Rémi. Monsieur le directeur général Michel Morneau indique qu'une correspondance a été acheminée au directeur général de la municipalité de Saint-Isidore responsable de ce cours d'eau. Ceux-ci feront l'entretien des lieux. Un citoyen demande l'impact de la réduction du retour de taxes du gouvernement provincial sur le budget municipal 2017. Il y aura réponse à ce sujet lors de la vérification comptable 2016 affirme madame la mairesse Francine Daigle.

Un citoyen demande quel service obtiennent les agriculteurs pour les taxes qu'ils paient dans ce budget. Madame la mairesse Francine Daigle signale que ces citoyens reçoivent des services identiques aux autres citoyens. Un citoyen demande si l'identification des bacs se poursuit un certain temps. Madame la mairesse Francine Daigle indique qu'il y aura visite des propriétés ayant des bacs non identifiés ou des bacs supplémentaires autorisés au règlement.

ORIENTATION ET DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL

5. Règlement numéro 372-17 adoptant les taux des taxes foncières générales et spéciales, les tarifications et différentes modalités - exercice financier 2017

ATTENDU QUE, selon l'article 988 du Code municipal, toutes taxes sont imposées par règlement;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité désire prévoir des règles relatives au paiement des taxes municipales et des compensations;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu une copie du projet de règlement le 10 janvier 2017 et que ceux-ci déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné lors de la séance du 12 décembre 2016;

EN CONSÉQUENCE,

17-01-04

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Sainte-Marie

Et résolu à la majorité des membres du Conseil,

Madame la conseillère Joane Gibeau et monsieur le conseiller Michel Hamelin sont en désaccord avec l'article 2 du règlement présentant un taux unique de taxation alors que ces élus désirent un taux varié agricole.

D'adopter le règlement 372-17 – règlement adoptant les taux des taxes foncières générales et spéciales, les tarifications et différentes modalités - exercice financier 2017 tel que déposé.

Que ce règlement soit déposé au livre des règlements de la municipalité de Saint-Urbain-Premier.

ADOPTÉ

6. Démission – responsable de la bibliothèque

Le Conseil municipal accueille la démission de madame Caroline Jacques à titre de responsable de la bibliothèque de Saint-Urbain-Premier. Les élus remercient madame Jacques pour son travail, son implication et son dévouement à la cause de la bibliothèque, l'ensemble aux profits des citoyens. Il y aura affichage du poste dans le journal de la municipalité.

7. Bac dédié – assouplissement temporaire

Le Conseil municipal demande à l'administration municipale de reporter la date d'entrée en vigueur visant l'application du bac dédié (article 2.2.1 et les articles liés) conformément au règlement numéro 360-16 sur la gestion des matières résiduelles.

8. Avis de motion – règlement d'emprunt parapluie

Un avis de motion est donné par monsieur le conseiller Mario Parent, qu'à une prochaine séance de ce Conseil, il sera présenté pour adoption un règlement d'emprunt de type parapluie.

9. Services animaliers – annulation du contrat

CONSIDÉRANT QUE la résolution portant le numéro 16-06-2016 à l'effet d'octroyer un contrat au chenil DMA pour le recensement des animaux et les services de contrôleurs animaliers;

CONSIDÉRANT QUE les services proposés dans son offre ne sont pas respectés;

CONSIDÉRANT QUE ce fournisseur n'exécute pas les services demandés par la municipalité;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général monsieur Michel Morneau à l'effet de cesser immédiatement le contrat avec ce contrôleur animalier;

EN CONSÉQUENCE,

17-01-05

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Sainte-Marie

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

De mettre fin au contrat de service avec le contrôleur animalier Le chenil DMA en date de la présente résolution.

Que la firme Rancourt, Legault Joncas entame des démarches légales afin de recouvrer les sommes dues.

ADOPTÉ

10. Fête des bénévoles 2017

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Urbain-Premier désire souligner l'apport des nombreux bénévoles sur le territoire;

EN CONSÉQUENCE,

17-01-06

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Antoine Thibault

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

Qu'une fête soit organisée à cet effet le 29 avril 2017 dans le cadre de la semaine de l'Action bénévole 2017 et qu'un budget de l'ordre de 8 400\$ soit dédié à l'organisation de cette activité.

Que madame la conseillère Nicole Sainte-Marie soit désignée pour agir à titre de responsable de cet événement et soit autorisée à prendre les décisions nécessaires à sa réalisation en collaboration avec madame Anne-Marie Samson agissant en support technique.

ADOPTÉ

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL

11. Adoption des dépenses – décembre 2016

17-01-07

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Parent

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

Que la liste des comptes à payer pour la période du 13 décembre 2016 au 16 janvier 2017 inclusivement, totalisant un montant de 157 657.14\$ est adoptée et peut être payée. La liste de ces dépenses est incluse dans un registre prévu à cette fin. Elle sert également de registre des dépenses au sens du règlement numéro 267-09 déléguant au directeur général certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats et du règlement numéro 246-07 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

ADOPTÉ

12. Demande d'appui financier

- 17-01-08 Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Hamelin
Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil
D'offrir un appui financier au
.1 Atelier théâtre – école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois 200 \$
ADOPTÉ
- 17-01-09 Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Hamelin
Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil
D'offrir un appui financier au
.2 Équipe sportive de ballon-panier – école St-Urbain 200 \$
ADOPTÉ
- 17-01-10 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Antoine Thibault
Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil
D'offrir un appui financier à
.3 Actions Familles 1 200 \$
(contribution annuelle 2017)
ADOPTÉ

13. Subventions – Aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2016-2017

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec accorde à la municipalité une subvention maximale de 13 735 \$ pour l'exercice 2016-2017;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a encouru au cours de l'exercice 2016-2017 des dépenses admissibles de 77 681.06 \$ en pavage et accotements sur le chemin Grande-Ligne;

EN CONSÉQUENCE,

- 17-01-11 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Antoine Thibault
Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil
Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin Grande-Ligne pour un montant subventionné de 13 735 \$ au dossier numéro 00024381-1 du Ministre des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports.
Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.
ADOPTÉ
- CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec accorde à la municipalité une subvention maximale de 859 \$ échelonnée sur trois années budgétaires pour les

travaux d'amélioration du chemin de la Grande Ligne;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a encouru au cours de l'exercice 2016-2017 des dépenses admissibles de 77 681.06 \$ en pavage et accotements sur le chemin Grande-Ligne;

EN CONSÉQUENCE,

17-01-12

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Antoine Thibault

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin Grande-Ligne pour un montant subventionné de 859 \$ au dossier numéro 00025077-1 du Ministre des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉ

14. Achats

14.1 Videotron – caserne

CONSIDÉRANT l'évaluation des besoins en service internet afin de desservir adéquatement la caserne au 6, rue de l'École;

CONSIDÉRANT l'offre de services numéro 3200210-01 du 9 janvier 2017 de Videotron comprenant un service internet fibre hybride 12 dans 12 pour 36 mois;

CONSIDÉRANT les limitations du service internet des firmes de communication sur la rue de l'École;

EN CONSÉQUENCE,

17-01-13

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Sainte-Marie

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'autoriser le directeur général monsieur Michel Morneau à signer le contrat de service numéro 3200210-01 du fournisseur Videotron afin de procéder au mois de janvier 2017 à l'installation du service internet forfait fibre hybride 12/12.

ADOPTÉ

14.2 Ordinateur - caserne

CONSIDÉRANT QUE l'ordinateur de table actuel à la caserne possède un système d'exploitation désuet et non compatible avec la dernière version du logiciel en gestion incendie Target;

CONSIDÉRANT l'opportunité de remplacer cet équipement informatique au même moment que l'installation d'internet par câble à la caserne;

EN CONSÉQUENCE,

17-01-14

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Hamelin

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'acquérir un ordinateur de table, un écran d'ordinateur et ses accessoires chez Legault électronique au montant de 977 \$ selon la soumission datée du 16 janvier 2016.

ADOPTÉ

14.3 Collecte des ordures aux bâtiments publics municipaux – achat de bacs de déchets

CONSIDÉRANT QUE le règlement sur les matières résiduelles s'appliquent également aux institutions publiques;

CONSIDÉRANT QUE le bac à déchets au 204, rue Principale est non conforme;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de montrer l'exemple aux citoyens;

EN CONSÉQUENCE,

17-01-15

Il est proposé par madame la conseillère Joane Gibeau

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'acquérir 6 bacs à déchets de 360 litres chez un fournisseur plus bas soumissionnaire au choix du directeur général.

ADOPTÉ

14.4 Abrasif

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Urbain-Premier utilise un abrasif de granit fin 0-5mm afin d'assurer un mélange idéal lors de l'application routière en temps hivernal;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Urbain-Premier gère les stocks judicieusement et se doit d'acquérir une quantité suffisante pour terminer la saison de déneigement et d'entretien routier;

EN CONSÉQUENCE,

17-01-16

Il est proposé par madame la conseillère Joane Gibeau

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'acquérir 80 tonnes d'abrasif 0-5 mm d'ÉCO-FORMA conformément à l'offre du 24 octobre 2016, abrasif à 24,40\$ la tonne métrique livrée, plus les taxes applicables.

ADOPTÉ

15. Subventions

15.1 Bibliothèque

CONSIDÉRANT QUE les subventions des différents comités ont été approuvées au budget 2017;

EN CONSÉQUENCE

17-01-17

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Sainte-Marie

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'autoriser le directeur général monsieur Michel Morneau à verser dans l'année courante, au mois de janvier 3 500\$, d'avril 3 000\$ et au mois de juillet 2 500\$ au comité de la bibliothèque.

ADOPTÉ

15.2 Comité culturel

CONSIDÉRANT QUE les subventions des différents comités ont été approuvées au budget 2017;

EN CONSÉQUENCE

17-01-18

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Sainte-Marie

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'autoriser le directeur général monsieur Michel Morneau à verser dans l'année courante, au mois de janvier 1 500\$ et au mois de mai 1 500\$ au comité culturel

ADOPTÉ

15.3 Comité des Loisirs

CONSIDÉRANT QUE les subventions des différents comités ont été approuvées au budget 2017;

EN CONSÉQUENCE

17-01-19

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Sainte-Marie

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'autoriser le directeur général monsieur Michel Morneau à verser dans l'année courante, au mois de janvier 4 000\$, au mois d'avril 5 000\$ et au mois de juillet 4 000\$ au comité des Loisirs.

ADOPTÉ

15.4 Comité Embellissement

CONSIDÉRANT QUE les subventions des différents comités ont été approuvées au budget 2017;

EN CONSÉQUENCE

17-01-20

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Sainte-Marie

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'autoriser le directeur général monsieur Michel Morneau à verser dans l'année courante, au mois de mai 5 533\$ au comité Embellissement.

ADOPTÉ

15.5 Abonnements et cotisations 2017

17-01-21

Il est proposé par madame la conseillère Joane Gibeau

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'adhérer aux abonnements et cotisations suivants pour 2017 et d'en faire le paiement, montant sans les taxes :

CCH - Droit municipal et Code des municipalités - internet	1 165,00 \$
PG Solution - contrat de services logiciel municipal	8 860,00 \$
Québec municipal - service internet web	280,00 \$

FQM - contribution annuelle	1 352,21 \$
ADMQ cotisation annuelle	445,00 \$
COMBEQ - cotisation annuelle	350,00 \$

ADOPTÉ

15.6 Entente – Unité Communautaire d’Urgence 2017

CONSIDÉRANT le contrat de travail des pompiers pour la période 2014 à 2018;

EN CONSÉQUENCE,

17-01-22

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Antoine Thibault

Et résolu à l’unanimité des membres du Conseil

D’accepter l’entente 2017 avec l’Unité Communautaire Mesures d’Urgence Montérégie Inc. (UCMU) au coût de 25 \$ par pompier soit 19 pompiers pour un total de 425\$ au taux horaire de 80 \$ de l’heure, minimum 4 heures, pour ces services lorsqu’elle est appelée en situation d’urgence.

D’autoriser le directeur général à signer l’entente prenant effet le 1^{er} janvier 2017 et se terminant le 31 décembre 2017.

ADOPTÉ

15.7 Infosuroît

17-01-23

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Hamelin

Et résolu à l’unanimité des membres du Conseil

D’acquérir les services de communication d’infosuroît pour l’année 2017 selon le plan supporteur Niveau C au montant de 825\$ plus les taxes pour quatre publications d’articles à caractère municipal.

ADOPTÉ

15.8 Dossards

CONSIDÉRANT l’intérêt d’identifier adéquatement différentes personnes clés lors des interventions en incendie;

CONSIDÉRANT les soumissions de deux fournisseurs soit l’Arsenal et Aréo-Feu en date du 10 janvier 2017;

EN CONSÉQUENCE,

17-01-24

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Antoine Thibault

Et résolu à l’unanimité des membres du Conseil

De se procurer 6 dossards d’identification en intervention au montant de 115\$ chacune chez l’Arsenal, plus bas soumissionnaire, plus les taxes applicables et les frais de livraison si requis.

D’acheter 1 dossard d’identification en intervention pour appareil respiratoire au montant de 95\$ chez l’Arsenal, plus bas soumissionnaire, plus les taxes applicables et les frais de livraison si requis.

ADOPTÉ

15.9 Appareils respiratoires

CONSIDÉRANT l’intérêt de se procurer des appareils de type MSA 2 200 psi afin d’uniformiser l’équipement respiratoire;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service de sécurité des incendies monsieur Philippe Thibault de rechercher des appareils usagers;

CONSIDÉRANT QUE cette dépense est inscrite au budget du service;

EN CONSÉQUENCE,

17-01-25

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Antoine Thibault

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'autoriser préalablement un montant de 5 000\$ afin d'acquérir des appareils respiratoires usagés de type MSA 2 200 psi.

ADOPTÉ

15.10 Ram - cylindre hydraulique pour désincarcération

CONSIDÉRANT QUE le service de sécurité des incendies de la municipalité de Saint-Urbain-Premier privilégie d'acheter un appareil « ram – cylindre hydraulique pour désincarcération »;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service de sécurité des incendies monsieur Philippe Thibault de rechercher un appareil usager;

CONSIDÉRANT cet achat répond à des besoins en santé et sécurité au travail;

CONSIDÉRANT QUE cette dépense est inscrite au budget du service;

EN CONSÉQUENCE,

17-01-26

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Antoine Thibault

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'autoriser préalablement un montant de 1 500\$ afin d'acquérir un appareil usager « ram – cylindre hydraulique usagé pour désincarcération ».

ADOPTÉ

15.11 Bottes

CONSIDÉRANT les soumissions de deux fournisseurs soit l'Arsenal et Aréo-Feu en date du 10 janvier 2017;

EN CONSÉQUENCE,

17-01-27

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Antoine Thibault

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'acquérir 3 paires de bottes de types cosmas apollo avec semelle moulée de réduction au montant de 365\$ chacune chez Aréo-feu, plus bas soumissionnaire conforme, plus les taxes applicables et les frais de livraison si requis.

ADOPTÉ

15.12 Lance perforatrice

EN CONSÉQUENCE,

17-01-28

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Antoine Thibault

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'acquérir une lance perforatrice au montant de 365\$ chez l'Arsenal, plus les taxes applicables et les frais de livraison si requis.

ADOPTÉ

15.13 Cagoule

CONSIDÉRANT les obligations en santé-sécurité au travail (SST) de la municipalité de Saint-Urbain-Premier d'assurer l'entretien des vêtements de protection pour la lutte contre les incendies;

CONSIDÉRANT QU' il y a intérêt de fournir aux pompiers des cagoules de rechange;

CONSIDÉRANT QUE cette mesure est l'une parmi plusieurs mesures débutées et en planification au service de sécurité des incendies afin de suivre les mesures du guide des bonnes pratiques de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail «CNESST» en entretien des vêtements de protection pour la lutte contre les incendies datée du 29 novembre 2016;

CONSIDÉRANT les soumissions de deux fournisseurs soit l'Arsenal et Aréo-Feu en date du 10 janvier 2017;

EN CONSÉQUENCE,

17-01-29

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Antoine Thibault

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'acquérir 20 cagoules aux pompiers au montant de 27\$ chacune chez l'Arsenal plus bas soumissionnaire, plus les taxes applicables et les frais de livraison si requis.

ADOPTÉ

16. Remboursement 2016 pour les loisirs et les sports – hors municipalité

17-01-30

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Hamelin

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

Que la dépense correspondant à un montant total de 4 540\$ (61 demandes de 75 \$ par enfant) en remboursement aux citoyens étant sur la liste officielle de l'année 2016 est adoptée et peut être payée.

ADOPTÉ

17. Dispense – bruit nocturne – Carnaval

CONSIDÉRANT QUE le comité des Loisirs organise une danse nocturne en plein air dans le cadre du carnaval d'hiver 2017;

CONSIDÉRANT l'article 23 du règlement 286-11 portant sur les nuisances et ses amendements;

CONSIDÉRANT QUE cet article spécifie le type de bruit ainsi que les heures d'autorisation du bruit sans troubler la paix et la tranquillité des résidents;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal peut accorder par résolution pour une fête municipale, au cas par cas, une autorisation particulière;

EN CONSÉQUENCE,

17-01-31

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Hamelin

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'autoriser le comité des loisirs du carnaval de la municipalité de Saint-Urbain-Premier à déroger à l'article 23 du règlement 286-11 portant sur les nuisances, bruit occasionné par une activité musicale le 4 février se terminant à 2h AM le 5 février 2017.

ADOPTÉ

18. Paiement du solde des vacances 2016 – Michel Morneau

CONSIDÉRANT un résiduel de solde de vacances pour la période 2016 au registre de la paie de l'employé Michel Morneau;

CONSIDÉRANT QUE ce résiduel est de 54,5 heures;

CONSIDÉRANT QUE les élus consentent à verser en argent ce solde de vacances 2016 au lieu de le reporter dans le temps;

EN CONSÉQUENCE,

17-01-32

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Parent

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

De libérer le solde de vacances équivalent à 54,5 heures au directeur général, monsieur Michel Morneau.

Que ce solde soit payé en totalité à la prochaine période de paie.

ADOPTÉ

19. OMH – budget 2017

CONSIDÉRANT QUE le budget annuel de l'Office Municipal d'Habitation doit être approuvé par la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

17-01-33

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Parent

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'approuver le budget de l'Office Municipal d'Habitation pour l'année 2017.

Que la part municipale est de 5 580\$.

ADOPTÉ

DOSSIERS D'INFORMATION

20. Rapport des représentants des comités

20.1 Culture

Madame la conseillère Nicole Sainte-Marie fait un rapport des activités.

20.2 Bibliothèque

Madame la conseillère Nicole Sainte-Marie fait un rapport des activités.

20.3 Embellissement

Madame la conseillère Joane Gibeau fait un rapport des activités.

20.4 Environnement

Madame la conseillère Joane Gibeau fait un rapport des activités.

20.5 Loisirs

Monsieur le conseiller Michel Hamelin fait un rapport des activités.

20.6 Vie communautaire et sociale

Il n'y a pas de rapport des activités pour cette période.

20.7 Voirie

Monsieur le conseiller Michel Hamelin fait un rapport des activités du mois.

20.8 OMH

Monsieur le conseiller Mario Parent fait son rapport des activités.

20.9 Sécurité civile

Il n'y a pas de rapport des activités pour cette période.

20.10 Sécurité incendie

Monsieur le directeur du service de sécurité des incendies fait son rapport des activités.

21. Correspondance au conseil

21.1 Suivi de la résolution - programme de crédit de taxes foncières agricole (PCTFA)

Madame la mairesse Francine Daigle fait le suivi de la résolution en lien avec le programme de crédit de taxes foncières agricole (PCTFA).

21.2 Autres correspondances

La liste de la correspondance est déposée.

22. Vandalisme et vols – temps des fêtes

Madame la mairesse Francine Daigle indique que des méfaits ont été relevés au courant de la période des fêtes à la remise du comité des Loisirs. Il y a eu des vols de biens dans ce bâtiment et d'autres vols d'objets de décoration du temps des fêtes à même les propriétés municipales. Ceci pénalise les résidents alors que ceux-ci ne seront peut-être pas remplacés.

23. Dépôt des rapports internes

23.1. Permis de construction – décembre 2016

Il n'y a pas de rapport des permis de construction de déposé pour cette période.

24. Varia

24.1 Biom – rencontre

Il y aura rencontre avec les représentants de Biom et les élus le 28 février 2017 à 16h afin de discuter de l'avancement du projet de biométhanisation.

24.2 Maire d'un jour

Les élus sont en accord avec la proposition de madame la mairesse Francine Daigle à l'effet de participer à l'évènement « maire d'un jour » en 2017.

25. Deuxième période de questions du public

Un citoyen demande pourquoi il y a intention du Conseil municipal d'emprunter pour un camion en incendie. Il est possible d'en trouver des usagés. Madame la mairesse Francine Daigle indique qu'une partie du financement du camion se retrouve dans le surplus accumulé réservé et une somme supplémentaire est prévue de 10 000\$ portant la somme à 50 000\$ sans emprunt. Le résiduel sera financé en considérant les besoins.

Un citoyen demande sur combien d'années se finance un véhicule en incendie. Madame la mairesse Francine Daigle indique que le terme de financement est généralement de 20 à 25 ans selon les directives de financement du Ministère des Affaires municipales.

Un citoyen demande pourquoi prendre les services d'info surtoit. Madame la mairesse indique que les services rendus en diffusion internet sont complets et dépasse nos attentes.

Un citoyen demande si la municipalité peut rendre le regroupement des gens d'affaires de Saint-Urbain-Premier visible sur le site internet. Monsieur le directeur général Michel Morneau indique que l'administration étudie le dossier.

26. Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 22h41.

Francine Daigle, mairesse

Michel Morneau, directeur général